



CFCI LUXEMBOURG

Le lieu de rencontre qui crée du lien

Depuis plus de vingt ans, la Chambre française de commerce et d'industrie (CFCI) accueille tous les dirigeants francophones présents au Luxembourg. Élu en juillet 2018, le président Fabrice Poncé s'est fixé pour mission de développer et favoriser les échanges commerciaux et industriels entre les deux pays.

C'est un pays qui ne cesse de croître démographiquement. Avec un peu plus de 600 000 habitants (dont 400 000 actifs) pour moitié étrangers, le Luxembourg vise le million d'ici 2050. Les Français représentent la deuxième communauté étrangère après les Portugais, sans oublier les 100 000 frontaliers tricolores qui viennent chaque jour travailler au Grand-Duché. L'action de la CFCI s'articule autour de deux missions principales. Tout d'abord, être un espace de rencontre pour les entreprises françaises qui cherchent par exemple à entamer des démarches dans le cadre d'une création de société, communiquer les procédures lors d'appels d'offres, de détachement salarial, renseigner sur les taux de TVA, la facturation, l'environnement socio-économique du pays... et d'une façon plus générale, informer et orienter tout en travaillant en étroite collaboration avec ses partenaires locaux.

La CFCI compte cette année 252 entreprises membres, représentées à près de 95% par leurs dirigeants. « C'est une chambre de petite taille par son fonctionnement mais importante par le nombre d'entités adhérentes, reconnaît Fabien Poncé. N'étant pas prestataire de services, elle a plus pour objet d'être un point

de contact pour les entreprises françaises qui souhaitent avoir des informations sur le marché luxembourgeois; comment s'y implanter, commercer, actualités sur les pratiques d'affaires, mise en relation avec des partenaires potentiels, accueil personnalisé et orientation des entreprises. »

Salaires élevés

À la CFCI se mêlent décideurs de filiales des entreprises du CAC 40, PME-PMI, TPE et indépendants. Les adhérents sont majoritairement des sociétés de services : compagnies d'assurances, ressources humaines, cabinets d'avo-

FACILITER LES AFFAIRES ET PERMETTRE AUX ADHÉRENTS D'ÉTOFFER LEUR RÉSEAU.

cats spécialisés en droit des affaires, sociétés de gestion de patrimoine, mais aussi sociétés de nettoyage, logistique et bâtiment, issues en particulier du tertiaire. Il y a peu d'industriels. La cotisation annuelle va de 195 euros pour une adhésion à titre individuel, 350 euros et 550 euros selon la taille de l'entreprise et jusqu'à 5 000 euros (pour

un package Gold). Au Luxembourg, les salaires sont plus élevés qu'en France et si le taux de taxation des entreprises est à peu près équivalent, de l'ordre de 30%, il n'y a ni CSG ni CRDS. Le taux de prélèvement de charges sociales est plus attractif que de l'autre côté de la frontière puisqu'il avoisine les 13%. Pour favoriser l'intégration des nouveaux venus, mais également pour entretenir les bonnes relations entre chacun de ses membres, la CFCI mise donc sur des rencontres conviviales : petits-déjeuners autour de questions juridiques ou fiscales, repas sur des sujets divers avec des chefs d'entreprise, des hommes politiques, ou encore des ambassadeurs. Elle organise plus de trente événements chaque année pour rencontrer, échanger... et réaliser des affaires. « L'enjeu est d'arriver à se croiser, à contribuer au réseautage afin d'élargir les opportunités, détaille M. Poncé. Cela est essentiel à la vie de cette sphère communautaire. La Chambre sert aussi de relais et de porte-parole à ses membres, nous facilitons le contact au plus haut niveau ».

Identité propre

La CFCI participe également à la promotion des intérêts mutuels de ses membres et sert de plate-forme pour

ENTRETIEN AVEC FABRICE PONCÉ

« Le marché de l'emploi au Luxembourg est sous tension »

Résident au Grand-Duché depuis 2001, le président de la CFCI (Chambre française de commerce et d'industrie) est aussi directeur général d'Adecco Group Luxembourg.



© Laurent Previdente

▲ Fabrice Poncé.

Quelles sont les actions de la CFCI Luxembourg ?

La CFCI offre des services à ses membres comme le programme privilégiés (tarifs négociés sur de nom-

breuses prestations au Luxembourg, en France et dans plus de 60 pays) et une offre de formations (masterclass et intra-entreprises sur mesure) en collaboration avec l'ICN Business School. La CFCI au Luxembourg dynamise une communauté d'affaires française et francophone représentée par les dirigeants ou membres du top management au travers d'événements variés (plus de 35 en 2019). Nous développons aussi des solutions digitalisées (web international, pages LinkedIn...).

Quelle est la situation du marché de l'emploi au Luxembourg ?

Il est sous tension, comme ses voisins. Nous avons de plus en plus de difficultés pour attirer les candidats et les problèmes liés à la mobilité n'arrangent rien. De même le Luxembourg demande de plus en plus de profils qualifiés et la Grande Région ne suffit plus en *sourcing*, nous obligeant à trouver plus loin. De nombreux métiers émergent, notamment dans le digital, l'Industrie automatisée, l'intelligence artificielle (IT)...

Quels sont les secteurs qui souffrent le plus ?

Actuellement ce sont les banques et assurances (plans sociaux déjà annoncés) et demandes importantes sur les mêmes profils, l'industrie pour les profils qualifiés, difficiles à attirer, et le bâtiment pour lequel nous n'arrivons plus à trouver de candidats désireux de faire carrière.

Quelle est la réponse des autorités luxembourgeoises ?

Le gouvernement Luxembourgeois a bien compris la nécessité de trouver des réponses. Ils ont développé le projet « Skills bridge » qui permet de requalifier des salariés aux compétences en voie de disparition. De même il viennent de voter, entre autres, la gratuité des transports en commun pour faciliter la mobilité intérieure, et des conventions fiscales avec les pays frontaliers dont la France.

Lui écrire :

fabrice.ponce@adecogroup.com

les contacts. Elle participe activement au développement de relations commerciales bilatérales. Elle cultive son image conviviale tout en facilitant les affaires et permettant aux adhérents d'étoffer leur réseau. Quant au Luxembourg, « les frontières sont si étroites qu'il est relativement facile de développer une activité et une clientèle rapidement quel que soit le domaine, assure M. Poncé. En termes d'investissement, plusieurs entreprises ne trouvent pas preneur. »

Quelque 170 nationalités cohabitent sur ce confetti de 2 586 km², soit plus de 200 fois moins que la France métropolitaine ! Si le Luxembourg a été au cœur des convoitises de ses puissants voisins pendant des siècles, le Grand-Duché a farouchement conservé son identité propre. Le marché unique européen

et la liberté de circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux ont bénéficié grandement à ces petites économies ouvertes comme le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas ou encore l'Irlande. La construction européenne a également permis le décollage de la place financière luxembourgeoise qui aujourd'hui représente 49 000 emplois directs et 26 000 emplois indirects, contre... 1 500 en 1960 !

Culture locale

Signée en mars 2018, la nouvelle convention fiscale France-Luxembourg redéfinit la réglementation. Il faut par exemple justifier d'au moins trois ans d'expérience en tant qu'employé au Luxembourg, suivre un cours de mise à niveau géré par le ministère de l'Éco-

nomie et ne pas avoir de condamnation d'aucune sorte. Il s'agit bien sûr d'un contrôle sur l'environnement économique du pays afin d'éviter les dépôts de bilan, les liquidations, les activités sans salariés, etc. Enfin, question naturalisation, le processus est long et soumis à conditions. Vous pouvez demander la nationalité au bout de sept ans de résidence si vous parlez le luxembourgeois ou après vingt ans si vous ne suivez pas de cours de langue. Il est impératif de comprendre et d'intégrer les coutumes et la culture du Luxembourg avant d'approcher ce marché ! La chambre française du Luxembourg est membre de CCI France International qui regroupe et anime 124 Chambres de commerce et d'industrie françaises dans 93 pays. ♦

GRAND ENTRETIEN AVEC BRUNO PERDU, AMBASSADEUR DE FRANCE AU GRAND-DUCHÉ

« *Le Luxembourg est un partenaire économique stratégique pour la France* »

Ancien consul général de France à Rabat puis Genève, conseiller technique du ministre Hubert Védrine, il a fait toute sa carrière au Quai d'Orsay avec deux postes en Allemagne, l'un à Berlin avant la chute du Mur et l'autre à Hambourg après la réunification. À la tête de la direction des Affaires financières du ministère des Affaires étrangères à partir de 2013, Bruno Perdu a été nommé ambassadeur de France au Luxembourg il y a deux ans. Emploi, travailleurs frontaliers, échanges économiques... il répond à nos questions sans tabou ni langue de bois.

Où en sont les relations entre la France et le Luxembourg ?

Le Grand-Duché est un partenaire et allié précieux de la France. Nos relations politiques, économiques et culturelles, intenses et de qualité, tiennent à l'histoire, à la proximité géographique, à la francophonie, mais aussi à nos positions proches sur les dossiers européens et internationaux. C'est un pays attachant, ouvert et audacieux qui a su diversifier son économie dans les secteurs de l'innovation et des nouvelles technologies, qui est pionnier dans de nombreux domaines comme la digitalisation de l'économie, les « fintech », les banques de données, l'intelligence artificielle, le spatial, autant de domaines dans lesquels nos pays peuvent partager leurs talents et développer des synergies. C'est un pays prospère et attractif en raison de sa stabilité politique, juridique et économique, mais aussi de son ouverture multiculturelle et de son plurilinguisme. Pays fondateur des institutions européennes aux côtés de la France, le Grand-Duché joue souvent le rôle de médiateur européen à la croisée des pays francophones, germaniques et anglo-saxon. Le Luxembourg est aussi un partenaire économique stratégique pour la France qui est très présente dans le modèle économique du Grand-Duché. De nombreuses et importantes sociétés y sont implantées, notamment dans



▲ Bruno Perdu. © DR

le secteur bancaire et de l'assurance, mais aussi dans le secteur diversifié des services, des cabinets d'avocats et audit, de l'artisanat, du commerce et de l'hôtellerie, des centres de recherche et de formation. La France connaît bien et apprécie la place financière luxembourgeoise puisque seize banques françaises (dont trois dominent par leur importance) et les grands assureurs français y sont implantés. Un tiers des salariés du secteur bancaire sont d'ailleurs français. J'ai organisé en début d'année un événement dédié à la gestion d'actifs, avec l'Association française de la gestion financière et

Business France, afin de mettre en évidence les forces, les complémentarités et les synergies possibles de nos places financières en Europe.

Quelle est la place des entreprises et de la main-d'œuvre française au Grand-Duché ?

On recense plus de 800 filiales de sociétés françaises au Luxembourg employant près de 21000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de plus de 11 milliards d'euros, tandis que le Luxembourg a implanté en France 52 filiales employant 17 200 personnes et réalisant un chiffre d'affaires



© DR ▲ Le Grand-Duc Henri et son épouse, ici accueillis à l'Élysée le 19 mars 2018.

de 8,7 milliards d'euros. La France apporte en outre au Luxembourg une main-d'œuvre qualifiée de 104 000 travailleurs frontaliers qui représentent 23% de l'emploi salarié du Grand-Duché et qui contribuent au développement économique, social et culturel du pays et à sa prospérité. Sur le plan commercial, les échanges bilatéraux qui ont représenté 4,3 Mds € en 2018, en augmentation de 13%, affichent aussi une belle vitalité. La France est le deuxième client et le troisième fournisseur du Grand-Duché. Le commerce bilatéral dégage un excédent en faveur de la France de 1,17 Mds qui a plus que doublé depuis 2017. Les investissements croisés avec la France sont aussi très élevés. Selon le FMI, le stock d'investissements directs (IDE) en France en provenance du Luxembourg représente 161 Mds €, faisant du Luxembourg (incluant les holdings étrangères) le premier investisseur étranger dans l'hexagone. Si les échanges sont satisfaisants, il est de ma mission, avec l'aide des conseillers du commerce extérieur, de la Chambre française de commerce

**« LA FRANCE ET LE
LUXEMBOURG ONT
EXPRIMÉ LEUR VOLONTÉ
CONJOINTE DE REFONDER
LES RELATIONS
TRANSFRONTALIÈRES »
BRUNO PERDU**

et d'industrie, et de Business France, de tout faire pour renforcer notre présence et améliorer encore nos résultats, car notre part de marché au Luxembourg reste inférieure à celle des deux autres pays frontaliers que sont la Belgique et l'Allemagne.

De nombreux projets sont transfrontaliers ? Qu'est-ce que cela change ?

Notre relation transfrontalière est particulièrement importante au regard des migrations pendulaires quotidiennes, et des enjeux d'aménagement de nos territoires valorisant nos complémentarités

économiques. Lors de la visite d'État du Grand-Duc et de la Grande Duchesse à Paris en mars 2018, la France et le Luxembourg ont exprimé leur volonté conjointe de refonder les relations transfrontalières et de créer de meilleures conditions de vie et de travail pour les citoyens de part et d'autre de la frontière. Plusieurs accords ont été signés, notamment dans le domaine des transports, pour faciliter la mobilité de nos travailleurs frontaliers dans un contexte de mobilité douce afin de favoriser les « *park and rail* », l'utilisation des transports en commun et le covoiturage. La Grande Région, espace de coopération transfrontalière entre cinq régions appartenant à quatre pays (France, Allemagne, Belgique et Luxembourg), constitue aujourd'hui un bassin de vie et d'emploi de 11 millions d'habitants dont 230 000 sont des frontaliers. Nous avons ensemble l'ambition de voir la Grande Région devenir le laboratoire d'une Europe des régions. Il s'agit de lever les obstacles juridiques et administratifs à une coopération renforcée dans les secteurs économiques, sociaux et

culturels et de profiter des opportunités dans des domaines de l'innovation, de la numérisation et du développement durable. Cette ambition est aussi au centre d'une déclaration commune signée en décembre dernier entre la France et le Benelux. Ces échanges sont une réalité également en matière énergétique, puisque la France participe à l'approvisionnement de ses voisins selon un programme d'interconnectivité des réseaux d'énergie européens. Le Luxembourg importe 60% de son énergie. Sur le nucléaire, nous comprenons les préoccupations des Luxembourgeois mais sommes très attentifs à la sûreté et à la sécurité des installations. Nous sommes transparents et nos deux pays travaillent ensemble sur ces sujets au travers notamment de la commission mixte créée en 1994 et d'exercices de sécurité conjoints. Dans sa stratégie pour l'énergie bas carbone et le climat, la France a prévu la fermeture très rapide de ses quatre dernières centrales à charbon, un désengagement réaliste et donc progressif de la part d'énergie nucléaire passant de 75% à 50% à l'horizon 2035. La prospérité et la croissance luxembourgeoises sont une chance pour le bassin d'emploi de la Grande Région. Mais l'hyper-attractivité de l'économie luxembourgeoise a transformé le Nord lorrain en réservoir de main-d'œuvre et les villes frontalières en cités-dortoirs dont les charges (formation, logement, services publics, écoles, crèches...) ne sont pas compensées par des recettes professionnelles. En effet, les entreprises lorraines peinent à se

« LA PROSPÉRITÉ ET LA CROISSANCE LUXEMBOURGOISES SONT UNE CHANCE POUR LE BASSIN D'EMPLOI DE LA GRANDE RÉGION. » BRUNO PERDU

développer côté français car elles ne peuvent lutter contre la concurrence en termes de fiscalité et de charges sociales et ne trouvent pas d'employés qui préfèrent naturellement profiter des salaires plus élevés même s'ils doivent passer plusieurs heures dans les embouteillages. Nous devons donc, ensemble, relever un défi majeur de rééquilibrage économique de nos territoires au sein de la Grande Région, comme dans toutes les régions frontalières connaissant de forts différentiels économiques de part et d'autre de la frontière qui les traversent, avec une meilleure répartition de l'activité et de l'emploi en mutualisant les ressources foncières, la formation et les compétences.

Business France ferme son bureau au Luxembourg alors que les échanges commerciaux avec la France n'ont jamais été aussi riches. Comment expliquer cette décision ?

La fermeture, certes regrettable, de Business France à Luxembourg, ne veut pas dire que cette agence n'est

plus active au Luxembourg puisqu'elle continue à accompagner les entreprises françaises qui souhaitent développer dans le Grand-Duché des courants d'affaires et y sélectionner des partenaires commerciaux agents ou importateurs. Les experts de Business France continuent à mobiliser l'offre française sur les opportunités offertes par le marché luxembourgeois. Ils étaient à Metz le 27 novembre dernier, au Havre le 3 décembre et à Amiens le 4. Ils ont rencontré plus de 45 entreprises intéressées par le marché luxembourgeois. J'ai moi-même reçu fin août, dans le cadre des rendez-vous « Diplomatie-Entreprises », quinze entreprises qui y développent une action de prospection. Business France était par ailleurs présente en novembre dernier aux Internet Days organisés au Luxembourg, et ce en prévision d'une opération de promotion des « FinTech » françaises qui aura lieu fin novembre 2020. À noter aussi une opération de promotion de l'offre française auprès de l'Otan programmée en mars 2020. Ainsi, malgré la contrainte budgétaire qui conduit à limiter les dépenses de fonctionnement des agences publiques, l'accompagnement des entreprises françaises, notamment des PME et des ETI qui souhaitent s'internationaliser, se poursuit et se développe dans le cadre de la Team France Export mise en place par le gouvernement en février 2018. Le bureau de Business France gère plus de 300 VIE (Volontaires internationaux en entreprise) à Luxembourg. ♦

À LA RENCONTRE DES FRANÇAIS DU LUXEMBOURG

La communauté française au Grand-Duché compte 53 325 compatriotes, dont 35 700 Français inscrits au consulat. Elle est devenue la 8^e communauté consulaire du réseau français. Il conviendrait d'ajouter aux résidents, les 104 000 frontaliers français qui travaillent au Luxembourg. Le Luxembourg est le 12^e pays d'expatriation préférée des Français. Notre communauté représente 7,6% de la population totale du Grand-Duché. Elle est la 2^e communauté étrangère dans le pays derrière les Portugais et la 1^{re} à Luxembourg-Ville. Notre communauté est jeune : 40% ont plus de 40 ans. Bénéficiant d'un niveau d'éducation élevé, ils sont essentiellement employés dans le secteur tertiaire (banques, cabinet d'avocat, services, etc.). Une grande proportion s'établit de façon durable dans le pays (80,1% des moins de 20 ans sont nés

au Luxembourg et 50% des résidents sont propriétaires de leur logement). La croissance de notre communauté, entamée durant les années 1990, avec 46% dépasse celle des autres communautés (31%) et s'est traduit par le doublement du nombre d'inscrits au registre sur cette période. La liste électorale compte 25 000 électeurs contre 19 200 en 2012. Parmi les résidents, 30% des inscrits sont en âge de scolarisation, ce qui explique l'importance des établissements scolaires partenaires de l'AEFE : le lycée français Vauban compte 2518 élèves. Les résultats au baccalauréat flirtent toujours avec les 100%. À noter que l'école luxembourgeoise Sainte-Sophie possède une section française avec 620 élèves. La section consulaire de l'ambassade reçoit en moyenne 18 000 usagers par an. Elle traite

9 000 demandes de passeports et de cartes d'identité et près de 900 déclarations de perte ou vol. Elle enregistre les actes d'état civil (naissances, mariages, décès, etc.) et instruit les demandes de nationalité française. Elle recense environ 500 jeunes par an. L'ambassade joue un rôle d'aide sociale, sous forme de bourses scolaires et de subventions à une association de bienfaisance, apportant de l'aide à nos compatriotes qui peuvent rencontrer de grandes difficultés dans un pays où le coût de la vie est très élevé. Elle offre la protection consulaire aux détenus français incarcérés au Grand-Duché, auxquels elle rend régulièrement visite. La section consulaire gère la liste électorale consulaire, reçoit les procurations et organise les bureaux de vote dans la circonscription.